

FEV- MARS 2024

PREVOIR JEUNE

FEVRIER

FEVRIER

FEVRIER

MARS

MARS

MARS

MARS

MARS

27 10H/12H
14H/17H

DIXIT
HOCKEY

28 14H/17H
17H/22H

PRÉPARATION SOIRÉE : BOUCHÉES PIÉGÉES *+3€
+ JEUX DE SOCIÉTÉ
SOIRÉE MINI JEUX

29 9H30/17H00

TOURNOIS DE QUIDDITCH *+4€
INTER-CENTRE PRÉVOIR PIQUE-NIQUE

01 10H/12H
14H/17H

PAINTBALL
BASKET

05 10H/12H
14H/17H

FOOT
LOUP GAROU

06 10H/12H
14H/17H

BRICOLAGE : BRACELETS
TCHOUCK BALL

07 14H/17H
17H/22H

JEUX COLLECTIFS *+3€
SOIRÉE : DESSINS / REPAS FAJITAS

08

9H/16H40 BOWLING / LASER GAME / KART *+8€
BREST PRÉVOIR UN PIQUE-NIQUE

Tarif : carte annuelle + contribution
en fonction de l'activité : de *1€ à *8€

selon QF

QF < 650	40 euros
QF de 651-1050	45 euros
QF > 1051	50 euros

*rdv : Espace enfance
jeunesse*

Dec-
Jan
23/24

NOM / PRÉNOM

ANNÉE DE NAISSANCE

MAIL

TEL

SECRET

JOUR	MATIN 10H-12H	APRES MIDI 14H-17H	SOIREE 17H-22H
27/02/24			
28/02/24			
29/02/24			
01/03/24			

JOUR	MATIN 10H-12H	APRES MIDI 14H-17H	SOIREE 17H-22H
05/03/24			
06/03/24			
07/03/24			
08/03/24			

REPRESENTANTS LEGAUX :

J'ai pris connaissance et accepte le règlement intérieur (page verso)

signature

ETE 2023

ESPACE JEUNES SCOUTS INSCRIPTION

DISPOSITIF OUVERT AUX "10-13 ANS"

Ouvert pendant les vacances scolaires

Animateur jeunesse :
Killian Le Pape
Christelle Néa

TEL 06 66 07 09 79

DOSSIER D'INSCRIPTION + CERTIFICAT OBLIGATOIRE

RÈGLEMENT INTERIEUR

IL RAPPELLE LES RÈGLES DE CIVILITÉ ET DE COMPORTEMENT.

- L'enfant est sous la responsabilité de l'animateur sur les heures d'activités.
- L'équipe d'animation décline toute responsabilité en cas de perte, de vol ou de détérioration d'objets quelle que soit leur valeur.
- L'espace jeunes est un lieu de plaisirs partagés où l'animateur et le jeune doivent évoluer dans le respect.
- Les risques liés aux dommages causés par les jeunes sont couverts par la responsabilité civile des parents.
- Il est interdit de fumer, de consommer de l'alcool ou drogues
- Aucune violence (physique, verbale, émotionnelle) n'est tolérée.
- le respect des principes de laïcité et de pluralisme sera adopté
- le devoir de tolérance et de respect d'autrui dans sa personnalité et dans ses convictions sera demandé.
- Les parents seront informés en cas d'absence, comportements inadéquats.
- Les absences non-justifiées seront facturées (activité avec contribution)

Inscription par mail :
animateursplovenan@gmail.com